



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 74267

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'augmentation du nombre d'enfants atteints d'obésité. En France 14 % des garçons et 18 % des filles de sept à neuf ans présentent un surpoids ou une obésité. Conséquence de la modification des comportements alimentaires et de la sédentarité des jeunes enfants, ce phénomène progresse de façon très rapide. Cette modification du comportement est inquiétante, non seulement en raison de son impact social et psychologique, mais aussi parce que les enfants obèses risquent, à l'âge adulte, de rencontrer de sérieux problèmes de santé : diabète, maladies cardiovasculaires, difficultés respiratoires, problèmes articulaires... Aussi, il aimerait connaître son sentiment sur cette question.

Texte de la réponse

Les experts estiment qu'en France la prévalence de l'obésité chez les enfants est passée de 5,1 % en 1980 à 12,5 % en 1996 et à 16,3 % en 2000 (enfants de 7 à 10 ans). Cette augmentation très rapide pose, en termes de santé publique, le problème des complications susceptibles de compromettre leur santé à long terme. De façon plus générale, l'avancée de la connaissance scientifique a démontré l'importance majeure de la nutrition comme déterminant de la santé et son rôle dans l'apparition des pathologies les plus fréquentes qui sont cause de la majorité des décès en France : maladies cardiovasculaires et divers cancers notamment digestifs, mais aussi diabète gras, ostéoporose, etc. Ces constats et les travaux de différents groupes d'experts réunis notamment par l'INSERM et le Haut Comité de la santé publique ont conduit le ministère chargé de la santé à lancer le 31 janvier 2001 avec d'autres ministères, notamment de l'agriculture et de la pêche, de la consommation et de l'éducation nationale, et, en lien avec l'assurance maladie, un programme national nutrition santé de cinq ans. Ce programme a, entre autres objectifs, l'ambition de réduire de 20 % la prévalence de surpoids et d'obésité chez les adultes et d'interrompre l'augmentation particulièrement élevée de la prévalence de l'obésité chez les enfants. Il est articulé autour de six grandes stratégies : information-éducation, prévention, dépistage et prise en charge des troubles nutritionnels, engagement des industriels et des consommateurs, surveillance alimentaire et nutritionnelle de la population, recherche, actions spécifiques pour des groupes particuliers. Pour lutter contre l'obésité chez les jeunes, il est nécessaire d'associer des mesures qui leur sont spécifiquement destinées à des mesures plus globales concernant l'ensemble de la population et en particulier les familles. Depuis l'annonce du programme, diverses actions ont été menées, notamment : l'unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle, unité mixte de l'Institut de veille sanitaire et du Conservatoire national des arts et métiers, est opérationnelle depuis le mois de mai 2001, la circulaire relative à la composition des repas servis en restauration scolaire et à la sécurité des aliments a été publiée en juin 2001, des documents visant à promouvoir la pratique de l'allaitement maternel dont on sait qu'il est associé à la prévention de l'obésité ont été publiés en octobre 2001 avec le soutien du ministère, un logo spécifique au programme national nutrition santé a été présenté le 29 octobre 2001, la campagne médiatique grand public de promotion de la consommation de fruits et légumes s'est déroulée en novembre 2001. Des guides alimentaires conçus par des experts dont le but est de proposer des conseils adaptés en s'appuyant sur la réalité des divers comportements

de consommation seront prochainement diffusés, un outil simple pour le dépistage du surpoids et de l'obésité de l'enfant vers les professionnels de santé est en cours de conception et sa diffusion est prévue dans les mois qui viennent. Cet outil associé à une formation et information des médecins notamment scolaires, devrait permettre de repérer précocement les enfants à risque de développer une obésité avant l'installation de celle-ci. Ces actions nécessitent des moyens financiers et humains au niveau national et au niveau déconcentré qui seront déployés en 2002 et qui demanderont à être renforcés en 2003. De même, va être engagée une réflexion avec l'éducation nationale afin d'étudier les possibilités d'intégrer la dimension nutrition dans les programmes scolaires. En ce qui concerne la prise en charge des enfants déjà obèses, dont on connaît la difficulté, une réflexion est en cours afin de tester de nouveaux modes de prise en charge de l'obésité de l'enfant dans le cadre de réseaux de soins ville-hôpital. La prévention de l'obésité passe non seulement par une meilleure alimentation mais aussi par une activité physique suffisante. C'est également un des objectifs du programme national nutrition santé. Les actions sont en cours d'élaboration. Enfin, de nombreuses publications scientifiques montrent que l'obésité est associée à un risque élevé de cancer dont le cancer du pancréas. De ce fait, le programme national nutrition santé est également lié au plan cancer lancé par le Gouvernement en 2000.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74267

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1503

Réponse publiée le : 15 avril 2002, page 2047